

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil départemental spécial :

N° NV91 - 23 JUILLET 2015

SOMMAIRE

Assistance publique - hôpitaux de Paris

2015203-0002 - Délégation de signature de l'Hôpital Marin de Hendaye (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris)

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

2015204-0001 - Liste des responsables de service de la DRFIP 75 disposant de la délégation de signature

Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris

2015203-0003 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à certains agents de la direction de la modernisation et de l'administration de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris



Acte n° 2015203-0002

Signé le mercredi 22 juillet 2015

Assistance publique - hôpitaux de Paris

Délégation de signature de l'Hôpital Marin de Hendaye (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris)



ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE N°38-2015070001 pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique

Le Directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6., R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11, D. 6143-33 et D. 6143-34

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n°ANADDG2012070001 portant nomination, à compter du 15 octobre 2012, de Monsieur Jean-Louis SANTIAGO en qualité de directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 du 14 novembre 2014 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs de GH et aux Directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un GH, au Directeur de l'HAD, à certains Directeurs de pôles d'intérêt commun et au Directeur du centre de compétences et de services du système « Patient »

ARTICLE 1:

En l'absence ou empêchement du Directeur de l'Hôpital Marin de Hendaye, délégation de signature est donnée aux personnes suivantes dans le cadre de l'intérim :

- Monsieur Pascal HOOP, Directeur adjoint,
- Madame Gwendoline HAENTJENS, Responsable des ressources humaines,
- Madame Maryse LABERNADIE, Coordonnateur général des soins,
- Monsieur Yves BOURDON, Directeur des travaux et des services techniques.

ARTICLE 2:

Dans le cadre du service de garde administrative et aux fins de répondre à la nécessité de présence permanente d'une autorité responsable, délégation de signature est donnée aux personnes suivantes pour les actes et décisions y afférent :

- Monsieur Pascal HOOP, Directeur adjoint,
- Madame Gwendoline HAENTJENS, Responsable des ressources humaines,
- Madame Maryse LABERNADIE, Coordonnateur général des soins,
- Madame Marie-José GUILLEN, Régisseur,
- Madame Sabine CARRETERO, Cadre expert en soins.

ARTICLE 3:

En matière de ressources humaines :

Délégation de signature est donnée à Madame Gwendoline HAENTJENS, Responsable des ressources humaines pour les décisions courantes (à l'exception des décisions disciplinaires).

Concernant les personnels non médicaux de catégorie A, B et C (hors personnels de direction et directeurs de soins), notamment :

- les décisions relatives à la nomination, la mise en stage, la titularisation des personnels,
- les décisions relatives aux changements ou renouvellement de position, congés de présence parentale, de temps partiel ou de temps complet, de temps partiel pour raison thérapeutique, de détachement, de mutation, de disponibilité (sauf disponibilité pour raisons de santé), de démission y compris pour intégrer un autre établissement public de santé,
- les ordres de missions des personnels médicaux et non médicaux,
- les décisions courantes relatives à la gestion des personnels contractuels non médicaux de niveau A ou B ou C à l'exception des décisions de nature disciplinaire.

En l'absence ou empêchement du Responsable des ressources humaines de l'Hôpital Marin de Hendaye, délégation de signature est donnée à Madame Hélène BADUEL, Responsable de la gestion du personnel.

ARTICLE 4:

En matière économique et financière :

Délégation de signature est donnée, chacun dans son domaine de compétence à :

- Monsieur Pascal HOOP, Directeur Adjoint,
- Monsieur Yves BOURDON, Directeur des travaux et des services techniques,
- Madame Fabienne BIREMONT, Responsable du service aux patients et de la communication,
- Madame Domitille ANDREWSKI, Responsable des services financiers,
- Monsieur François BARAX, Responsable du service informatique,
- Madame Véronique TROUDE, Responsable du pôle achats et équipements.

pour les décisions relatives à :

- l'engagement des dépenses d'exploitation et d'investissement, par la signature des bons de commande et d'ordres de service,
- en matière de travaux : les procès-verbaux de réception, les mémoires,
- en matière d'équipements : les procès-verbaux de mise en service.
- en matière de systèmes d'information: les mises en ordre de marche, les vérifications d'aptitude, les vérifications de service régulier et les admissions définitives.
- les décisions de sorties d'actifs de biens mobiliers,
- en matière de gestion de stocks : les inventaires physiques,
- les décisions de paiement relatives aux domaines de l'informatique et des télécommunications.

ARTICLE 5:

L'arrêté n°38-2014110001 est abrogé.

ARTICLE 6:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et de la Région d'Île de France.





Acte n° 2015204-0001

Signé le jeudi 23 juillet 2015

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

Liste des responsables de service de la DRFIP 75 disposant de la délégation de signature

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le

Paris 17ème Plaine-Moutte d'Or Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or Paris 17ème Batignolles Paris 17ème Les Ternes Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or	BEGUIN-DAVID Claude PERILLIER Bernard BONNET Bruno HERBAUT Pascale HESSEL Henri CUISSET Carole VERITE Richard
Paris 12ème Bel-Air Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 12ème Quinze-Vingts Paris 12ème Picpus Paris 13ème La Gare Paris 13ème Maison-Blanche Paris 14ème Montparnasse Paris 14ème Montparnasse Paris 15ème St Lambert Paris 15ème Grenelle Javel Paris 16ème Auteuil Paris 16ème Auteuil	GUISELIN Dominique, p.i GUISELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel MARTINOLES Gérard SANTIN Lydia HUBERTY Alain CASTETS Alain
Services des Impôts des Entreprises: Paris 1er Paris 2ème Bonne Nouvelle Paris 2ème Vivienne Paris 3ème Paris 3ème Paris 4ème Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs Paris 8ème Champs-Elysées Paris 8ème Europe Haussmann Paris 8ème Europe Rome Paris 8ème Madeleine Paris 8ème Roule Artois Paris 9ème Cust Paris 10ème Nord Paris 10ème Suint-Ambroise Paris 11ème Saint-Ambroise Paris 11ème Roquette Paris 11ème Roquette	FOULON Francis BROTHIER Hubert COMTE Martine MAURIN Nicole VANSUYT Marie MORLANS Marylène JULLIARD Didier DANTON Brigitte VERGUIN Pierre LEPAGE Serge GRUSON Brigitte MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange FRAPIER Annie NGUYEN Pascal BONHOMME Marc BLANCHON Alain CARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle

NEGRE Christian
MARMISSE Patrick
HADDOUCHE Jean-François
BELLAMIT Marie Christine

TEISSEDRE Dominique

ZWOLENIK Martine GUIBON François MULLER Rémy PALIX Gérard GAILLARD Françoise GRAVOSQUI Olivier DUPLAIX Annick CHAUSSY Claire PUIGMAL Alain DIME Chantal ESCLAUZE Patrick CALAME Janine COGUIC Danièle BLANC Jean-Yves GINDRAT Catherine PIQUEMAL-LAGORRE Pierre **BEAUMONT Jean Michel** CARDEAU Marie-Françoise BROCHET Françoise BEUNEUX Brigitte
DACHICOURT Françoise ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse GREZE Dominique JOINOVICI Marc TAILLEFER Christian TAMIC Nadine GACHIGNARD Jean-Paul GROSS Jean-Yves GEOFFRAY Sylvie PEYRAUD Barbara PEYRONNET Bernadette MARTIN Jacques PECHEUR Jean-Luc DURET Jean-Jacques TCHAM Samia GABELOTEAU Hervé CARUBIA Michèle

GAUTIER Jean-Louis CARIOU Lise AROLD Didier PEYSSOU Marc FRAISSE Dominique RICHARD François DELAUCHE Didier HERBAUT Daniel

1

Paris 19ème Buttes-Chaumont Paris 19ème Villette Paris 20ème Charonne Paris 20ème Père-Lachaise

Services des Impôts des Particuliers : Paris 1er-2ème

Paris 18eme Grandes-Carrières Nord Paris 18ème Grandes-Carrières Sud Paris 19ème Buttes-Chaumont Paris 20ème Père-Lachaise Paris 17ème Plaine-Monceau Paris 16ème Porte-Dauphine Paris 13ème Maison-Blanche Paris 20ème Saint-Fargeau Paris 14ème Montparnasse Paris 15ème Saint-Lambert Paris 18ème Clignancourt Paris 18ème Goutte-d'Or Paris 17ème Batignolles Paris 11ème Ledru-Rollin Paris 11ème Oberkampf Paris 20ème Charonne Paris 17ème Epinettes Paris 16ème La Muette Paris 12ème Daumesnil Paris 15ème Grenelle Paris 13ème La Gare Paris 19ème Villette Paris 17ème Ternes Paris 16ème Auteuil Paris 15ème Necker Paris 14ème Alésia Paris 12ème Picpus Paris 15ème Javel Paris 10ème Sud Paris 10ème Nord Paris 9ème Paris 8ème Paris 7ème Paris 6ème Paris 4ème Paris 5ème Paris 3ème

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 7ème bureau

LABOUX Nathalie **BOUGNAUD-VEDEL Florence** HUARD Michel, p.i HUMAIR Jean Marie, p.i PERRIN Françoise, p.i FERRON Gaëlle, p.i MARTICHON Brigitte, p.i BOUGNAUD-VEDEL Florence, p.i ROUSSET Philippe, p.i ROUSSET Philippe HUARD Michel, p.i HUMAIR Jean-Marie, p.i PERRIN Françoise, p.i MARTICHON Brigitte, p.i BOUGNAUD-VEDEL Florence, p.i CRIMIER Agnès ROUSSET Philippe, p.i NICOLLET Florence BUFORT Edith BERTHON Sylvie CRIQ Bernard LABOUX Nathalie, p.i CRIMIER Agnès ANDRE Marie SIMONOT Claire GREEF Pascale GIRAUD Isabelle COUDERC Sandra HERNANDO Marie-Claude VIGIE Muriel NEIGE Henri **BOUTANT Bruno** HAMEL Fabien REYNAUD Isabelle SZKLARZ Daniel MURA William FISCHER Eve-Laurence THEVENET Pascal PANTEIX Christian ATUS César, p.i MANDIN Maël LE CREURER Amaud ATUS César ABOUX Nathalie, p.i _ATUS César, p.i MARCON Jean-Claude OBAILEM André AJUGIE Jean-Paul į Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est

Paris 12ème bureau Paris 11ème bureau Paris 10ème bureau Paris 9ème bureau

lère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre 14ème brigade de vérification Paris Centre 12ème brigade de vérification Paris Centre 15ème brigade de vérification Paris Centre 13ème brigade de vérification Paris Centre l 1ème brigade de vérification Paris Centre 9ème brigade de vérification Paris Centre 6ème brigade de vérification Paris Centre 4ème brigade de vérification Paris Centre 2ème brigade de vérification Paris Centre 7ème brigade de vérification Paris Centre 1ère brigade de vérification Paris Centre 9ème brigade de vérification Paris Est 5ème brigade de vérification Paris Est 4ème brigade de vérification Paris Est 2ème brigade de vérification Paris Est 3ème brigade de vérification Paris Est 7ème brigade de vérification Paris Est 1ère brigade de vérification Paris Est Brigade Patrimoniale Paris Centre

lère brigade de vérification Paris Nord

2ème brigade de vérification Paris Nord 3ème brigade de vérification Paris Nord

4ème brigade de vérification Paris Nord

6ème brigade de vérification Paris Nord 5ème brigade de vérification Paris Nord

FERRON Gaëlle

GAUDRY Flavia, p.i. HUMAIR Jean-Marie PERRIN Françoise MARTICHON Brigitte FAVRE Bernard FUENTES Hélène HUARD Michel

VUGHT Christian, p.i FAVRE Bernard, p.i JAULHAC Laurent, p.

CHARTRAIN Daniel ROUVROY Pascale LAMBERT Didier, p.i. MESTRUDE Claire LY Marlyse LAMBERT Didier VUGHT Christian

BESNARD MANGIN Caroline FRANCOIS Nathalie VIGIER Vincent TARIDEC Gilles ROSSI Frédérique CASTET Jean-Pierre VIDAL Aline

DAVID Marie-Noëlle HANS Agnes DE MONTELLA Alain **BREWEE Gilles**

CHIRON Carine

BONNET Dominique NICOLLET Florence GAUDRY Flavia, p.i. GRANCHER Arnaud DEFORGE Christophe ROCH Catherine DUPERRIER Françoise SALLES Agnès, p.i. POREYE Thérèse Marie DUBOIS Frédéric ZENO Annie JAULHAC Laurent MARTINI Isabelle MORGAND Jean-Michel LOUBIERE Annick ∕IVIEN Véronique

7ème brigade de vérification Paris Nord

2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord 1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord 11ème brigade de vérification Paris Nord 10ème brigade de vérification Paris Nord 9ème brigade de vérification Paris Nord 8ème brigade de vérification Paris Nord 1ère brigade de vérification Paris 7ème

3ème brigade de vérification Paris 7ème

2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest 1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest 1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud 2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest 3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest 1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest 6ème brigade de vérification Paris 15ème 2 l2ème brigade de vérification Paris 16ème l0ème brigade de vérification Paris 16ème 9ème brigade de vérification Paris 16ème 8ème brigade de vérification Paris 16ème 5ème brigade de vérification Paris 15ème 4ème brigade de vérification Paris 15ème 13ème brigade de vérification Paris Ouest 6ème brigade de vérification Paris Sud 4ème brigade de vérification Paris Sud 5ème brigade de vérification Paris Sud 2ème brigade de vérification Paris Sud 7ème brigade de vérification Paris Sud Brigade Patrimoniale Paris Sud

Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Haussmann Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème Pôle contrôle expertise Paris 12ème Pôle contrôle expertise Paris 11ème Pôle contrôle expertise Paris 10ème Pôle contrôle expertise Paris 6ème Pôle contrôle expertise Paris 2ème Fiscalité immobilière élargie 11ème Pôle contrôle expertise Paris 9ème Pôle contrôle expertise Paris 1er

	KAMINSKE Marial
Paris Ouest	FALCOU Michel
Paris Nord	PEDEUTOUR Nicole
Paris Est	BOISSON Sophie
Paris Centre	VAUCHEY Jean-Pascal
Centres des Impôts Fonciers	
I	ı
Paris Sud Ouest	LECHARD Patricia
Paris Nord Est	ZANINI Dominique
Paris Centre	RECOUPE Nelly
Pôles de Recouvrement Spécialisé:	
	. Towards
Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)	CRASPAIL Dominique
	-
Fiscalité immobilière élargie Centre	BOSCQ Jean-Pierre
Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème	ZWOLENIK Martine
Pôle contrôle expertise Paris 20ème	FOIN Christine
Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème	ANNEBICQUE Bernard
Pôle contrôle expertise Paris 19ème	LAUZE Sylvie
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème	DUPLAIX Annick
	FAIJEAN Philippe
Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème	BRICHET Annie
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes	PELEN Jocelyne
Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles	PELEN Jocelyne, p.i
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Chaillot/Dauphine	GRAVIERE Martine
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Muette	BARIBAUD Christian
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Auteuil	TRESARRIEU Elisabeth
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine	RAY Laure
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette	THORNARY Catherine
Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème	CLOTEAU Valentine
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker	GIQUEL Elisabeth
Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel	COUSSY Anne
Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème	LACAZE Didier
Pôle contrôle expertise Paris 14ème	LANGE Christian
Pôle contrôle expertise Paris 13ème	BELVO Christian
Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème	ANNEQUIN Nicole

Le chef de cabinet,

Dominique PROCACCI

Administrateur général des Finances publiques



Acte n° 2015203-0003

Signé le mercredi 22 juillet 2015

Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris

Arrêté préfectoral portant délégation de signature à certains agents de la direction de la modernisation et de l'administration de la préfecture de la région lle-de-France, préfecture de Paris



PREFET DE PARIS

Arrêté préfectoral n°

portant délégation de signature à certains agents de la direction de la modernisation et de l'administration de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE PREFET DE PARIS OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code des marchés publics;

Vu le code général des collectivités territoriales :

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, ensemble la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983, modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983, modifiée et complétée par la loi n°83-663 du 22 juillet 1983, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat;

Vu la loi n°85-1098 du 11 octobre 1985 modifiée relative à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, notamment son article 43 ;

Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 27 novembre 2013 portant nomination de M. Olivier André en qualité de directeur de la modernisation et de l'administration à la préfecture de la région Ile de France, préfecture de Paris ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 nommant Mme Sophie Brocas, préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région Ile de France, préfecture de Paris, à compter du 25 août 2014 ;

Vu le décret du 5 mars 2015 portant nomination de M. Jean-François Carenco en qualité de préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté en date du 18 novembre 2014 du Premier ministère et du ministre de l'intérieur nommant M. Jean-Bernard Bobin, administrateur civil hors classe, sous-directeur, adjoint au directeur de la modernisation et de l'administration à la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013361-0003 du 27 décembre 2013 portant organisation de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris ;

Sur la proposition de la préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région Ile de France, préfecture de Paris ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Sous réserve des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, délégation de signature est donnée à M. Olivier André, directeur de la modernisation et de l'administration à la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la direction de la modernisation et de l'administration, ainsi que tous actes ou pièces valant saisine des tribunaux administratif et judiciaire au titre du contentieux électoral.

ARTICLE 2: Les dispositions de l'article 1^{er} du présent arrêté ne sont applicables aux actes suivants qu'en cas d'absence ou d'empêchement de la préfète, secrétaire générale de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris :

- Arrêtés portant constitution de commissions administratives, à l'exception des commissions mises en place pour les élections politiques et professionnelles,
- Directives générales concernant le recensement de la population,
- Substitution au maire dans les cas prévus à l'article L. 2122.34 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 3: En cas de vacance momentanée, d'absence ou d'empêchement de M. Olivier André, directeur de la modernisation et de l'administration à la préfecture de la région Ile de France, préfecture de Paris, la délégation de signature qui lui est consentie par le présent arrêté est exercée par M. Jean-Bernard Bobin, sous-directeur, adjoint au directeur de la modernisation et de l'administration, à l'exception des actes énumérés à l'article 2 ci-dessus.

ARTICLE 4: Délégation de signature est donnée à Mme Anne-Sophie Péron, attachée d'administration, chef du bureau des ressources humaines, à l'effet de signer les actes, documents, décisions, correspondances administratives et notes de service relevant de la compétence et des attributions du bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Sophie Péron, chef de bureau des ressources humaines, délégation de signature est donnée à Mme Marine Grandjean, attachée d'administration, adjointe au chef du bureau des ressources humaines.

Délégation de signature est donnée à Mme Claudia Branjauneau, secrétaire administratif, chef de la section Action Sociale, à Mme Béatrice Guilloton, secrétaire administratif de classe supérieure, chef de la section Recrutement-Mobilité, à Mme Alexia Curci, secrétaire administratif, chef de la section Paie, Pilotage de la masse salariale, à Mme Hélène Chalmeau, secrétaire administratif, chef de la section Gestion administrative des personnels, dialogue social et à Mme Lydie Matossian, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chef de la section Formation, à l'effet de signer tout courrier ou note interne concernant une situation individuelle, à l'intention de l'agent ou du service concerné, et relatif à la transmission ou demande d'informations ou à une notification d'acte individuel.

ARTICLE 5 : Délégation de signature est donnée à M. Denis Lip, attaché d'administration, chef du centre des services partagés régional, à l'effet de signer les actes, documents, décisions, correspondances administratives, notes, circulaires relevant de la compétence et des attributions du bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis Lip, chef du centre de services partagés régional, délégation de signature est donnée à M. Jean-Bernard Garcia, secrétaire administratif, adjoint au chef du centre de services partagés régional.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Bernard Garcia, adjoint au chef de bureau, délégation de signature est donnée à Mme Chrystèle Penard, chef de la section des actes complexes, à Mme Farida Benanoune et à Mme Frédérique Malayeude, chefs des sections départementales, à l'effet de signer les documents et correspondances émanant de leurs sections respectives.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Chrystèle Penard, chef de la section des actes complexes, délégation de signature est donnée à Mme Stéphanie Cremont, adjointe à la chef de section.

ARTICLE 6 : Délégation de signature est donnée à M. Damien Lavaud, attaché d'administration, chef du bureau des affaires financières, immobilières et budgétaires, à l'effet de signer les actes, documents, décisions, correspondances administratives, notes, circulaires relevant de la compétence et des attributions du bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien Lavaud, chef du bureau des affaires financières, immobilières et budgétaires, délégation de signature est donnée à M. Emmanuel Schoepflin, attaché d'administration, adjoint au chef de bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel Schoepflin, adjoint au chef de bureau, délégation de signature est donnée à M. Pascal Morin, chef de la section du budget et des affaires immobilières et à Mme Anne-Noëlle Bompais, chef de la section des marchés publics et des finances locales, à l'effet de signer les correspondances émanant de leurs sections respectives.

ARTICLE 7: Délégation est donnée à Mme Danièle Deugnier, attachée principale d'administration, chef du bureau des moyens et de la logistique, à l'effet de signer, dans le cadre des attributions du bureau, les engagements juridiques des dépenses de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 5 000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Danièle Deugnier, chef du bureau des moyens et de la logistique, délégation de signature est donnée à Mme Héléna Mansour, secrétaire administratif, chef de la section logistique, à l'effet de signer dans le cadre des attributions du bureau, les engagements juridiques des dépenses de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 3 000 euros HT.

ARTICLE 8 : Délégation est donnée à Mme Nathalie Duley, attachée principale d'administration, chef du bureau des libertés publiques, de la citoyenneté et de la réglementation économique, à l'effet de signer les actes et pièces relevant des attributions du bureau, à l'exception des courriers nominatifs adressés aux ministères et aux titulaires de mandats électifs, des actes relatifs aux procédures contentieuses ainsi que :

- des décisions négatives concernant les contrats liant l'Etat aux établissements d'enseignement privé,
- des arrêtés d'autorisation et des décisions de refus d'autorisation d'aliéner, d'acquérir et d'emprunter pour les établissements reconnus d'utilité publique, d'une valeur supérieure à 200 000 €,
- des arrêtés d'autorisation et des décisions de refus d'autorisation d'aliéner et d'acquérir pour les congrégations, d'une valeur supérieure à 200 000 €

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie Duley, chef de bureau, délégation de signature est donnée :

- à M. Nicolas Tristani, attaché d'administration, adjoint au chef du bureau des libertés publiques, de la citoyenneté et de la réglementation économique, à l'effet de signer les actes et pièces mentionnés au premier alinéa du présent article et relevant de la compétence du bureau.
- à Mme Virginie François, attachée d'administration, adjointe au chef du bureau des libertés publiques, de la citoyenneté et de la réglementation économique à l'effet de signer les actes et pièces mentionnés au premier alinéa du présent article et relevant de la compétence du bureau.
- à Mme Danielle Soubrier, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de section à l'effet de signer les actes et pièces mentionnés au premier alinéa du présent article relevant de la section des groupements associatifs.

- à Mme Colette Louis-Rose, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, chef de section à l'effet de signer les actes et pièces mentionnés au premier alinéa du présent article relevant de la section de la réglementation économique.

ARTICLE 9 : Délégation de signature est donnée à Mme Chantal Gervais, attachée principale d'administration, chef du bureau de l'animation des actions de l'Etat, à l'effet de signer, tous actes, documents, décisions, correspondances administratives et notes de service relevant de la compétence et des attributions du bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Chantal Gervais, chef du bureau, délégation de signature est donnée à M. Yves Greco, attaché d'administration, chef de la section modernisation et mutualisation.

ARTICLE 10 : L'arrêté préfectoral n° 2015191-0004 du 10 juillet 2015 portant délégation de signature à certains fonctionnaires de la direction de la modernisation et de l'administration à la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, est abrogé.

ARTICLE 11 : La préfète, secrétaire générale de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris : www.ile-de-france.gouv.fr

Fait à Paris, 2 2 JUIL. 2015

Le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris

Jean-François CARENCO